Comité des Parents d'Elèves - Association des Parents d'Elèves de l'Athénée de Luxembourg
(A.P.E.A.L) a.s.b.l.

Réunion (à distance) du Comité No. 3 – 2024- 2025
13 février 2025
Athénée de Luxembourg

Compte rendu

Invités:	AUBERT Julian ; BEREZIY Kate; BERNARD Serge ; BILOA BIBI Fideline ; BUSINDU Jean-Bosco; CRISTESCU Sorin ; de PIERPONT Nadja ; FERNANDES Elisabete; GRAAS Alicia ; GUARDA-RAUCHS Alexandra ; GUNES Pinar ; HOWARTH Gillian ; JABLONSKAITE Inga; JONAS-GUDINO Patricia; KEANE Patrick ; LABEDAYS-LAUTIER Véronique ; MAIORCA Géraldine; OPAVA Zdeněk; SCHIESER Margarethe; SCHREIER Julio ; TANTAR Emilia; VON KUNITZKI Nathalie;

Reunion virtuelle via email et whatsapp.

Agenda unique: vote sur la position APEAL Screen Life Balance.

1. **Rappel du contexte pour les besoins du compte rendu**

D'ici les vacances de Pentecôte 2025, tous les lycées devront disposer d'une stratégie pour assurer une séparation physique entre l'élève et son smartphone pendant le cours. Dans le cadre de son autonomie, chaque lycée pourra décider de limiter davantage l'utilisation du smartphone, notamment pour certaines tranches d'âge, selon des plages horaires déterminées ou des zones spécifiques de son bâtiment.

Monsieur Heiser, Directeur, a indiqué à la présidente de l'APEAL lors d'un entretien du 21 janvier 2025 que la direction avait commencé à réfléchir à 3 scenarii possibles sur lesquels il est demandé à l'APEAL de se prononcer.

OPTION 1 :
Application minimale de la règlementation : distance physique entre l'élève et son smart phone/watch pendant les heures de cours.
Ceci est déjà mis en œuvre dans un certain nombre de classes. les téléphones sont déposés dans des boîtes à côté du tableau dans la classe.

Avantages : remplit la demande du ministère, déjà mis en place
Inconvénients : perte de temps à chaque interclasse pour remettre les téléphones à distance. estimation de perte 5 à 8 minutes par cours.

OPTION 2 :
Distance physique entre l'élève et son smart phone/watch pendant

(i) les heures de cours, et également
(ii) pendant les interclasses et récréations courtes.
Le smart phone/watch sera autorisé pendant la pause de midi.

Avantages : va au-delà de la règlementation, permet de garder le temps de cours complet, permet d'éduquer à la détox, permet le contact social en réel pendant les pauses.
Inconvénients : devoir gérer les changements de salle, frustration des élèves, impossibilité de joindre le parent pendant les pauses courtes.

OPTION 3 :
distance physique entre l'élève et son smart phone/watch pendant toute la journée :

(i) les heures de cours et également
(ii) pendant les interclasses et récréations courtes et
(iii) pendant la pause de midi

Avantages : permet d'être en cohérence avec les multiples études scientifiques sur les dommages des smart phone sur le développement cognitif et social des jeunes étudiants. Inconvénients : très restrictif et privatif de liberté.

nuance : cette option pourrait être retenue pour les étudiants les plus jeunes (7ieme et 6ieme). elle est actuellement en vigueur dans certains autres établissements du pays.

La discussion est longue (cf pv du 22.01.2025) et passionnée. Les membres APEAL conviennent de continuer cette discussion par email et d'échanger la documentation à l'appui des arguments de chacun.
Un vote sera ensuite organisé et APEAL rendra un avis formel à la Direction.

2. Documentation échangée entre membres

Bibliographie / sources

Sources nationales :
https://gouvernement.lu/en/actualites/toutes_actualites/communiques/2024/09-septembre/12-screen-life-balance.html
https://wdocs-pub.chd.lu/docs/archive/2f/2c/4205548_pdf
https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2025/01/10/a11/jo
https://conseil-etat.public.lu/content/dam/conseil_etat/fr/avis/2024/20122024/61990-texte-du-projet-de-rglement-grand-ducal-14112024.pdf
https://conseil-etat.public.lu/content/dam/conseil_etat/fr/avis/2024/20122024/61990-avis-du-20-dcembre-2024.pdf

Sources internationales :
Rapport de l'UNESCO Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2023: les technologies dans l'éducation : qui est aux commandes**?**
https://shop.unesco.org/products/gem-report-2023-technology-in-education-2023-a-tool-on-whose-terms?_pos=1&_sid=e218f2c0a&_ss=r
Université de Chicago
https://www.journals.uchicago.edu/doi/full/10.1086/691462
Rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé
https://hbsc.org/new-who-hbsc-report-sheds-light-on-adolescent-digital-behaviours-across-europe-central-asia-and-canada/
https://www.who.int/europe/initiatives/health-behaviour-in-school-aged-children-(hbsc)-study

Sources françaises
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/interdiction_usage_telephone_portable_ecoles_colleges
https://www.seuil.com/ouvrage/la-fabrique-du-cretin-digital-michel-desmurget/9782021423310

3. **Vote**

Les parents membres actifs de l'APEAL ont été consultés et nous avons eu une réunion de discussion le 22 janvier 2025 en présentiel et de multiples échanges via email entre fin janvier 2025 et mi-février 2025. Un vote a ensuite été proposé aux parents membres actifs de l'APEAL via email en date du 13 février 2025.

Pour faciliter l'analyse de chacune des consultations (parents, professeurs et élèves) qui sera faite par la direction de l'Athénée, l'APEAL a soumis au vote les trois options présentées par la direction de l'Athénée (et rappelées sous le point 2 du présent courrier), sans les reformuler.

Résultats de la consultation des parents (membres actifs) APEAL
Option 1 : 30%
Option 2 : 50 %
Option 3 : 20%

Cependant nous notons que certains parents étaient en faveur d'une interdiction totale des appareils connectés durant tout le temps de présence au lycée (option 3), ainsi que cela se pratique dans d'autres pays européens comme par exemple l'Allemagne.
Le sujet a été longuement discuté et documenté par des différentes sources (cf infra bibliographie/sources). Certains parents considèrent que l'école devrait être plus stricte et protéger les enfants des dégâts de l'usage des écrans.
D'autres parents, au contraire, étaient d'avis que ces outils numériques sont bénéfiques et doivent être connus et maîtrisés par les élèves.

Enfin, l'APEAL a longuement discuté de la nécessité pour l'Athénée de proposer des formations tant aux élèves qu'aux enseignants sur l'usage des outils numériques. Plusieurs parents membres actifs sont très informés (de par leur métier) et maîtrisent cette thématique des objets connectés, de leurs effets neurologiques et addictifs, de la nécessité de les connaître pour mieux les utiliser etc.

Certains parents sont à la disposition de l'Athénée pour partager leur expertise professionnelle à ce sujet.

Enfin, l'APEAL suggère à l'Athénée de programmer des ateliers de formation aux outils numériques, notamment via le centre Luxembourg Media & Digital Design Center (https://www.lmddc.lu/en/), qui dispense des formations gratuites en particulier au sein des établissements scolaires.